

La lettre d'information du Cercle de Généalogie de Roquebrune et du Mentonnais



La Fouine



Numéro 253 - Décembre 2011 - 22ème année

Bonne année



2012

Joyeuses fêtes

LE MONT DE PIÉTÉ

Le moine récollet italien Barnabé de Terni tente de combattre l'usure et crée en 1462 le premier "Monte di Pietà" à Pérouse en Italie

Vingt ans plus tard, un autre moine franciscain, Bernardin de Feltre, crée ou réorganise plus de 30 établissements en Italie.

Au Concile de Latran en 1515, le pape Léon X reconnaît officiellement les Monts-de-Piété. Il autorise aussi une perception d'intérêts faibles afin de couvrir les dépenses d'administration

Théophraste Renaudot, médecin de Louis XIII, philanthrope et ami de Richelieu, est nommé Commissaire général des pauvres en 1631. Le 27 mars 1637, le roi l'autorise à ouvrir un Mont-de-Piété à Paris. En 1643, Louis XIII autorise 58 villes à établir des Monts-de-Piété. Le 1er mars, un arrêt du Parlement met fin à l'institution. Après la mort de Richelieu et de Louis XIII, Théophraste Renaudot perd ses principaux défenseurs. Ses ennemis - les usuriers - réclament la fermeture de l'établissement. Pendant plus d'un siècle les usuriers règnent sur la capitale ; des taux de l'ordre de 120 % par an sont alors pratiqués

Le 9 décembre 1777, Louis XVI rétablit l'institution.

L'ouverture officielle du Mont-de-Piété de Paris a lieu le 9 février 1778, à l'adresse qu'il occupe toujours aujourd'hui

Au moment de la Révolution française il est contraint de fermer (en 1795) sans toutefois être officiellement supprimé.

Les autorités de la Seine décident la restauration du Mont-de-Piété qui rouvre ses portes en 1797 pour ne plus jamais les fermer. Les Parisiens prévenus par affiche s'y précipitent.

Le 16 février 1804, Napoléon Bonaparte accorde au Mont-de-Piété le monopole du prêt sur gage. Ce décret favorise la création des Monts-de-Piété à Lyon (1810), Nîmes (1828), Toulouse (1867) et Roubaix (1870).

Par la loi de finances du 11 juin 1954, les caisses de Crédit municipal sont parmi les premiers établissements à proposer du crédit aux Français, et plus particulièrement aux fonctionnaires. La loi bancaire du 24 janvier 1984 reconnaît le Crédit municipal comme banque à part entière

C'était une solution à la crise... permanente. En sera-t-il toujours ainsi ?...





HISTOIRE DES INNOVATIONS...

Nous commençons une nouvelle série sur les innovations : beaucoup ont essayé, certaines ont réussi. En voici quelques-unes.

Nous sommes en 1837. Thierry ouvre une manufacture de selles et de harnais. A cette époque, à Paris, le cheval est toujours « créateur d'emploi » La clientèle élitiste recherche le maître-artisan à l'excellent savoir-faire.

Le fils de Thierry, Charles-Émile, reprend la Maison et attire une autre clientèle en créant notamment un sac haut à courroies. Petit à petit l'artisan tout en conservant l'équipement du cheval, passe à celui du cavalier (et cavalière).

Mieux ! Les transports se développant, il va vers ces nouveaux marchés et se lance dans la maroquinerie-bagagerie « cousue sellier »

La diversification va se poursuivre dans des domaines divers mais voisins tels que la bijouterie, la parfumerie, le prêt-à-porter.

Depuis 1878 cette maison est installée au 24 Rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Je m'aperçois que j'ai oublié de vous donner le patronyme de Thierry et de son fils Charles-Émile. Le voici



Peut-être en avez-vous déjà entendu parler...

3- Une belle étude sur la généalogie (suite)

(voir les 2 « Fouine » précédentes)

« Une pratique ancrée au cœur de la classe moyenne française »

Une pratique mixte : 50% hommes, 50% femmes

- Des revenus autour de la moyenne nationale :
 - 24% ont un revenu mensuel par foyer de 2 500 à 4 000 €
 - 20% entre 1 500 et 2 500 €

(Le revenu moyen fiscal déclaré en France est de 2 540 €)

- Un éventail très large de diplômes :
 - 45% ont de bac + 2 à bac + 8
 - 17% ont le bac
 - 45% le certificat d'études, un CAP, un BEP ou le BEPC
- Une dominante (65 %) de villes moyennes et de villages :
 - 39% habitent dans des communes de 2 000 à 20 000 habitants
 - 26% dans des communes de moins de 2 000
- Des opinions politiques dispersées entre droite et gauche :
 - gauche 20%
 - écologie 7%
 - droite 17%
 - centre 9%

Note : Les CSP (catégorie socio-professionnelle) modestes ne font jamais de recherches à 45%





Connaissez-vous l'Inule Visqueuse ?

Non ? Alors cherchez dans nos sentiers les plus arides, un lieu sec, un bord de route mal entretenue, des cailloux, des ronces et là vous trouverez une plante aux feuilles collantes ("pégueuses" comme on dit chez nous). Peu sympathique, pas attirante du tout, même les fleurs jaunes toutes broussailleuses ne vous diront rien...

Et pourtant voilà une alliée des plus précieuses pour ceux qui cultivent l'olivier. Elle est systématiquement arrachée, au point de disparaître ! Halte ! Lisez plutôt.



Il faut replanter des Inules visqueuses au pied de nos oliviers

Pourquoi ?

Le rôle de plante relais que joue l'inule en abritant un parasitoïde de la Mouche de l'Olive est primordial. Un petit hyménoptère s'attaque à la mouche qui parasite les fleurs de l'inule visqueuse. Mais de cette fleur presque méprisée vont partir des agents qui vont à leur tour, s'en prendre à la mouche de l'olive et à celle de la cerise. Ainsi cette plante presque repoussante se révèle être un auxiliaire précieux : elle abrite tout simplement les ennemis de nos mouches de l'olive. Précieux non ?



Des professionnels de l'olive l'ont essayée et adoptée car les résultats sont probants.



Alors, une fois de plus ne nous fions pas aux apparences. Cette plante des endroits déshérités, des talus, des remblais, est en fait un bon insecticide naturel et gratuit qui protège nos olives.



Quelques échos de la vie du Cercle...

La caractéristique de notre Cercle, et c'est ce qui assure sa pérennité, c'est l'adaptation.

Ainsi, le Conseil d'administration a trouvé le moyen de faire front aux événements. S'il est hors de question de nous habituer à la perte d'un ami, nous avons en revanche modifié notre façon de travailler en fonction des changements survenus dans la vie de chacun d'entre nous : certains sont plus loin, trop parfois, mais le contact demeure. Dans un autre cas les horaires ont été changés pour permettre le déplacement de jour sur des routes « de montagne », des dates sont modifiées en tenant compte des disponibilités de chacun. Ce qu'on ne se dit pas on « se l'écrit » on « se le maile » et les problèmes, ou plutôt leurs solutions, avancent.

Et ceci ne nous a pas empêchés de tenir en 12 mois 9 réunions de bureau.

Je ne ferais que rappeler ce que sont ces réunions. Tout y passe : la comptabilité, les projets, proches ou lointains, les achats, les modifications, les programmes des samedis, et les diverses interventions, idées ou propositions de chacun. C'est un vrai creuset où s'élabore la vie du Cercle et toujours dans le plus grand respect des propositions de chacun. Cela ne veut pas dire que l'accord est toujours immédiat ! Heureusement car rien ne semble plus dangereux que la décision non précédée de discussion, de débat. Et vous le savez, toutes ces réunions se terminent toujours par une petite dégustation de ... bonnes choses.





Une enquête à mettre en route...

Il fut un temps où n'existaient pas les grandes usines de fabrication des habits dits « de confection », c'est-à-dire la fabrication complète des vêtements (et des chaussures) en séries et sur des mesures « normalisées ».

Dans les villes comme Menton, ce sont développés des « ateliers » de couture de taille variable qui recevait essentiellement des jeunes filles. En ce temps-là la couture était le débouché principal des filles de la classe ouvrière.

La vie dans ces ateliers (qui n'étaient pas tous du même « niveau ») était réglée selon des rites particuliers, une hiérarchie rigoureuse, des règlements intérieurs souvent draconiens, un vocabulaire spécial.



Dans la ville de nombreux ateliers employaient ainsi une abondante main d'œuvre féminine. L'arrivée de la « confection » mit vite fin à ces entreprises. On peut en dire autant pour les chaussures, avec quelques variantes.

C'est un appel à tous nos lecteurs que nous lançons pour qu'ils nous envoient textes, photos, souvenirs, anecdotes, bref tous les documents concernant cette activité.

C'est tout un pan de la vie locale qui pourrait ainsi être présenté.

Nous comptons sur vous.



Bon anniversaire à

Dudoignon Christiane le 4

Martin Georges le 23



Profitez donc des étrennes pour penser à celles que vous devez à votre Cercle, à savoir la cotisation de 25 € dont le montant reste depuis des années toujours le même.

En Janvier 1996 (c'était hier) nous posions dans la Fouine les questions suivantes :

Dans de nombreux actes de mariages, au sujet de l'âge du marié il arrive de trouver par exemple Joseph X 40 ans (donné ainsi cet âge s'est révélé souvent très approximatif.)

Mais nous avons aussi trouvé cette forme : Joseph X âgé de 40 ans 5 mois 16 jours. Pour donner de telles précisions il est nécessaire d'avoir la date de naissance ! Alors pourquoi ne pas la donner directement ? Là est la question.

2ème question : Entre 1841 et 1860 à Sospel sur 521 mariages célébrés, on constate que 49,47% de ces mariages ont eu lieu le mardi..

Pourquoi ce jour a-t-il été privilégié ?

Nous avons des réponses mais nous aimerions connaître les vôtres.

L'occasion est bonne pour vous inciter à proposer des problèmes, des énigmes ou simplement des questions. Vous avez la parole (mail, lettres ou...)

La Fouine est la lettre d'information des adhérents du CGRM. Elle est gratuite et réservée aux adhérents.

Directeur de publication : Maryse Lacoste. Rédaction : CGRM – BP 4 – 06190 Roquebrune-Cap-Martin.

Permanences : deuxième et dernier samedis du mois à partir de 14 heures

Salle des réunions – Sous-sol de la mairie de Roquebrune.

Renseignements : Maryse Lacoste - 04.93.57.01.87 - Email : cgrm06@wanadoo.fr

Site Internet : <http://cgrm06.monsite.wanadoo.fr> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/geneamentonnais>